

DIVERS SUJETS

Une pétition de 14'300 signatures remise à Berne

 24heures.ch | 21/05/2026

Opposés à l'arrivée de Starlink dans leur commune, des habitants de Loèche se sont rendus à la capitale fédérale ce jeudi pour exiger la suspension du projet.

Hugo Cousino

Une association valaisanne remet une pétition avec 14'300 signatures contre les antennes Starlink à Loèche. Un rapport technique de SpaceX partiellement caviardé soulève des questions sur la transparence du projet. Le conseiller national Christophe Clivaz réclame une étude sanitaire sur les effets des nouvelles antennes. Le Conseil fédéral minimise les risques géopolitiques, malgré l'inquiétude croissante des riverains.

Après un an de lutte, l'[association](#) Protection contre les rayonnements des satellites de la région de Loèche ne faiblit pas. Ses deux coprésidents, les médecins Roman Kuonen et Hanna Schnyder-Etienne, martèlent la même [revendication](#) depuis qu'ils ont appris l'existence du projet en juin 2025: «Pas d'antennes satellites Starlink à Loèche!» Réunis aujourd'hui sur la place Fédérale, ils entendent faire de leur combat un débat national.

«Ni notre argumentation, ni les lois sur la protection de l'environnement, ni la protection de la population n'ont été prises en compte», déplorent-ils. Après avoir vu leur [opposition](#) rejetée par la Commune de Loèche en novembre 2025, les deux médecins [recourent](#) contre l'autorisation de construire des antennes Starlink. Si la décision est aujourd'hui entre les mains du Conseil d'État valaisan, les travaux s'apprêtent à démarrer.

Selon les [informations](#) des quotidiens valaisans «Le Nouvelliste» et «Walliser Bote», le démantèlement de deux grandes antennes (Leuk-1 et Leuk-4) est en cours tandis que des émetteurs de Starlink ont déjà été aperçus sur site.

Une situation trop précipitée et non sans risques pour le conseiller national écologiste Christophe Clivaz. «Les conséquences sur la santé de l'utilisation de ces antennes, qui émettent à des fréquences plus puissantes et pas toujours dans la même direction, contrairement aux antennes existantes, sont inconnues», s'inquiète l'élu valaisan, qui demande une étude sanitaire.

Un rapport caviardé de SpaceX

Autre élément troublant pour l'association des riverains de Loèche: un document technique caviardé de la société [SpaceX](#). «Nous avons obtenu l'accès à ce rapport un jour avant le dépôt de notre recours. Dans le tableau concernant les rayonnements involontaires, un tiers du contenu était caviardé, rendant le tableau incompréhensible», détaille Roman Kuonen.

Dans le cadre de la procédure du recours, l'association a tout de même pu mettre la main sur la version originale du rapport en anglais, sans caviardage. Mais la démarche pose question.

«Les autorités ont-elles accepté cela? L'Office fédéral de la communication délivre-t-il une autorisation d'essai malgré un tableau caviardé? Que cherche-t-on à dissimuler ici?» Autant de questions soulevées par

les riverains de Loèche, qui continuent d'inquiéter l'élus valaisan Christophe Clivaz. «Il est choquant qu'une partie du rapport ait été caviardée et encore plus choquant que la Commune ait donné son autorisation alors même qu'elle n'avait pas les informations concernant les effets potentiels des antennes sur la santé et la nature.»

Contactée, la Commune de Loèche précise qu'elle a accordé ce permis de construire sur base de l'autorisation d'essai déjà délivrée par l'Office fédéral de la communication ainsi que sur les préavis favorables des services cantonaux. «Le recours contre cette décision est désormais pendant devant le Conseil d'État. Au sein du Conseil communal, nous avons décidé de ne plus nous exprimer sur ce projet», précise le président de Loèche, Alain Bregy.

Au niveau fédéral, en plus de l'interpellation déposée par Christophe Clivaz (Les Verts), sa collègue zurichoise Jacqueline Badran (PS) s'est fendue d'une motion demandant justement l'arrêt de la concession à l'essai attribuée par l'Ofcom. Comme le traitement de cette motion par le Conseil national peut encore prendre plus d'un an, le Conseil fédéral s'est pour l'heure contenté de répondre aux questions de Christophe Clivaz.

«Circulez, il n'y a rien à voir»

Voilà en substance la réaction du gouvernement aux craintes sanitaires, environnementales et géopolitiques relayées par l'élus valaisan. «Le gouvernement renvoie au droit de la neutralité qui ne prévoit aucune obligation pour l'État neutre d'empêcher la transmission de données militaires via une infrastructure de réseau située sur son territoire, rapporte Christophe Clivaz. Dans le contexte géopolitique actuel, c'est faire preuve d'une grande naïveté.»

Les autorités n'ont aucune obligation de donner suite à cette pétition de 14'300 signatures. Sans avis contraire, les travaux ne souffrent aujourd'hui d'aucun obstacle.



Hanna Schnyder-Etienne et Roman Kuonen. Christian Pfander



Roman Kuonen. Christian Pfander